

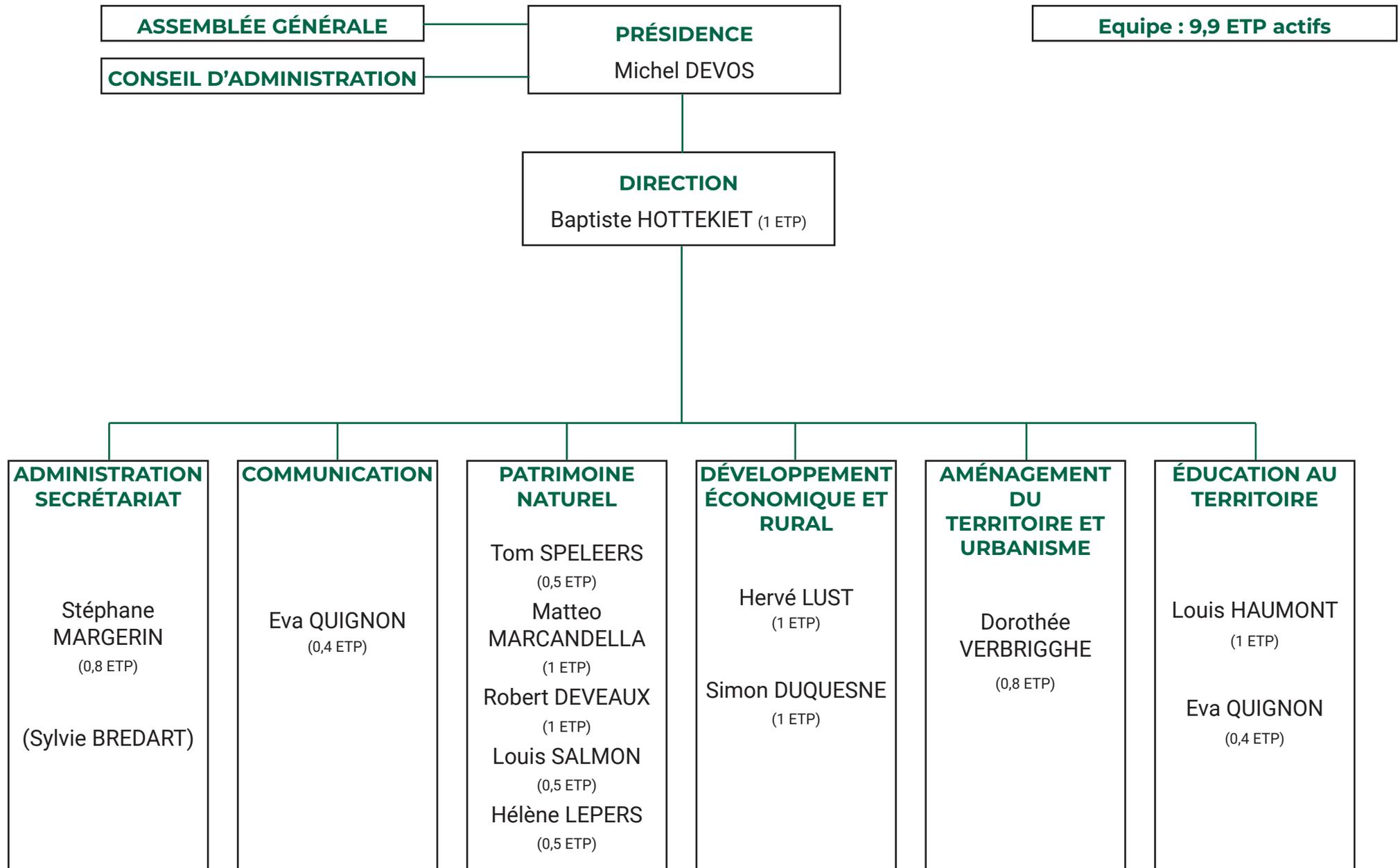
PLAN STRATÉGIQUE 2025

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES



Ici, l'innovation prend racine

ORGANIGRAMME



SOMMAIRE

INTRODUCTION - P. 5

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

- 1.1 Les 7 grandes orientations du Parc naturel - p.7
- 1.2 Dynamique d'expérimentation et d'innovation - p.9
- 1.3 Principales collaborations - p.10

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

- 2.1 Trame verte, tous concernés ! - p.11
- 2.2 Trame bleue, tous concernés ! - p.14
- 2.3 Trame noire, tous concernés ! - p. 16
- 2.4 Focus sur nos sites naturels - p.17
- 2.5 Aidons nos espèces - p.18
- 2.6 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée - p.20
- 2.7 La nature, un bien commun à découvrir - p.21

3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3.1 La Charte Paysagère - p.22
- 3.2 Ensemble pour un aménagement harmonieux du territoire - p.23

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

- 4.1 Mon voisin l'agriculteur - p.25
- 4.2 Collinaria, la Biennale Gourmande - p.27
- 4.3 Produisons et consommons local - p.29
- 4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes - p.31
- 4.5 Des sols et eaux protégés - p.33



SOMMAIRE

5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION - P.36

6. PARTENARIAT ET COLLABORATION - p.37

7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel - p.38

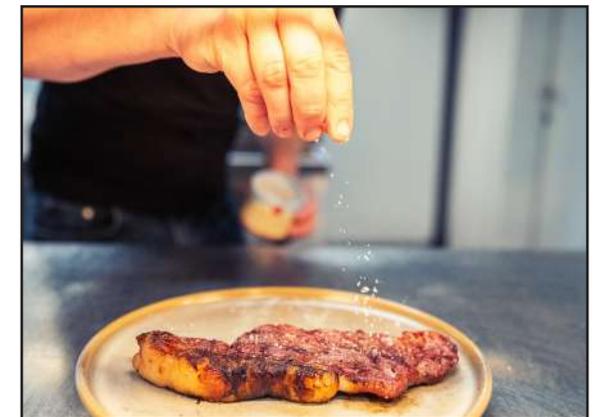
7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages - p.39

7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité - p.40

7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser - p.42

7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire - p.44

7.6 Développons des activités pendant les temps libres - p.46



INTRODUCTION

L'année 2025 s'annonce comme une année charnière à plus d'un titre dans la vie de votre Parc naturel.

Premièrement, après 17 ans de Présidence au service du Parc naturel, l'heure sera venue pour moi fin juin de passer le flambeau à un.e autre Président.e. Pendant toutes ces années, c'est avec plaisir et sans compter que j'ai œuvré au redressement, à la stabilité et à l'expansion du Parc naturel. Je remercie d'ailleurs vivement les différentes personnes qui, au travers du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale et de leurs contributions, m'ont accompagné dans ce travail de fond mené au service et au bénéfice des forces vives de notre beau Pays des Collines. Un merci tout particulier à notre Directeur Baptiste Hottekiet et à toute l'équipe qui l'entoure pour leur engagement de tous les jours pour faire vivre et valoriser notre Parc naturel.

Deuxièmement, l'auto-évaluation du Parc naturel entamée en 2024 se poursuivra cette année. A ce titre, je vous encourage vivement à répondre aux enquêtes qui nous permettront d'améliorer le Parc naturel. Cette auto-évaluation intervient en amont de la rédaction d'un nouveau Plan de gestion à 10 ans. C'est ainsi que vous serez invités courant 2025 à participer aux différentes séances de rencontres citoyennes qui seront organisées afin de récolter vos aspirations pour les dix prochaines années dans les thématiques de travail du Parc naturel.

Mais « transition » ne rime pas avec « suspension » ! Bien au contraire, l'année 2025 sera, d'une part, inscrite dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années et, d'autre part, tournée vers de nouvelles actions et projets. Je pense notamment aux deux projets Interreg qui ont été déposés fin 2024 avec nos partenaires en matière de Développement économique et rural. Soyez-en sûrs, nombreuses seront vos possibilités de prendre part à nos projets pour ainsi atteindre collectivement les objectifs que nous fixe la Wallonie, notre pouvoir de tutelle.

La communication visera à promouvoir les projets menés, à renforcer le sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines et à faciliter une appropriation, par tous, de l'outil « Parc naturel ». Enfin, le Parc naturel restera un acteur profondément engagé au service du développement durable du Pays des Collines, de la Wallonie picarde, de la Wallonie tout en s'inscrivant dans une dynamique de partenariat avec la Flandre et l'Europe.

Dans le domaine de la **PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel et d'autre part, contribuer à la valorisation du patrimoine naturel. Les projets de trames verte, bleue et noire se poursuivront notamment avec l'aide du GT « Nature, Environnement, Biodiversité » et des bénévoles mobilisés suite au projet Inventaria qui s'est clôturé fin 2024. Le projet Arbrenkit 3.0 se clôturera fin d'année mais l'équipe réfléchit déjà à l'introduction d'une nouvelle demande de subside tant la volonté des wallons picards à planter semble insatiable ! Suite aux nombreux vergers plantés via Arbrenkit 3.0, il est apparu cohérent d'organiser des formations à la gestion des vergers. L'action « Et si on Change'Haie ? » sera reconduite tout comme les actions de préservation des espèces et de restauration des sites naturels via les fonds PAC disponibles. Plus que jamais le Parc naturel accompagnera ses communes dans leurs démarches de préservation de l'environnement. Le sentier « Eric le Pic » sera promu en début de saison touristique, notamment de manière ciblée auprès des institutions spécialisées.



INTRODUCTION

En matière de **PAYSAGE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. Connaître, préserver et valoriser les paysages et contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire. Concernant la Charte paysagère, le travail portera sur l'adoption définitive du programme d'actions, le Rapport des Incidences sur l'Environnement et le lancement de l'enquête publique en vue d'une adoption définitive par Ideta et le Gouvernement wallon. Les remises d'avis sur les permis d'urbanisme se poursuivront.

Concernant le **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive. D'autre part, favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles. Et enfin, favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Le Parc naturel co-organisera la 8ème édition de Collinaria, La Biennale Gourmande. Il poursuivra également l'accompagnement des acteurs de l'économie rurale, notamment la coopérative Wapicowp tandis que la réflexion sur les outils de transformation se poursuivra via le projet Interreg TARTINE déposé fin 2024. Le 4ème Forum de l'Autonomie Fourragère sera organisé à Ath. L'accompagnement des agriculteurs dans une meilleure gestion des sols et des eaux se poursuivra également. Le projet « Et si on Taille'Haie ? » et la co-animation du Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie se poursuivront, tout comme les travaux du GT « Herbe et Autonomie fourragère » et le cofinancement des cultures innovantes. Le projet Interreg Cultiv'ajuste déposé fin 2024 nous permettra, s'il est accepté, de poursuivre le travail de soutien de nos agriculteurs dans la transition agroécologique.

Enfin, en matière d'**ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public. D'autre part, contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Et enfin, former et éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement. Des formations, des conférences et autres ateliers seront organisés afin de sensibiliser les citoyens au patrimoine naturel, à la ruralité et à la préservation des paysages. En outre, le Parc naturel pourrait prendre part à divers événements locaux. Enfin, les diverses activités pédagogiques se poursuivront notamment pour des publics précarisés et/ou porteurs d'un handicap. Grâce au programme des Junior Rangers d'Europarc, le Parc naturel permettra à vos jeunes d'échanger avec d'autres jeunes européens sur l'importance de la préservation de la nature.

Enfin, je soulignerais les nombreux **PARTENARIATS ET COLLABORATIONS** nécessaires à la bonne réalisation des projets et leur inscription dans une dynamique d'**INNOVATION et d'EXPÉRIMENTATION**. Je termine cette Introduction en remerciant tous nos partenaires : la Wallonie, les communes, la Province du Hainaut, Ideta et les associations pour leur soutien et leur collaboration qui permettent au Parc naturel d'assumer pleinement ses missions d'intérêt général. J'associe évidemment à mes remerciements toute l'équipe du Parc naturel, compétente, complémentaire et motivée à mettre en œuvre les objectifs fixés pour rencontrer au mieux vos attentes et les enjeux de notre territoire. Je vous souhaite une excellente lecture de ce Plan Stratégique 2025.

Michel DEVOS,
Président

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL

• INSCRIRE LES ACTIONS DU PARC NATUREL DANS LES GRANDS OBJECTIFS D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

Le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de façons d'être, de penser et d'agir qui sont essentielles au développement durable de notre société. Dans ce cadre, l'innovation et l'expérimentation sont des moyens essentiels pour imaginer et tester de nouvelles méthodes et processus qui feront avancer la Wallonie et les pouvoirs publics ; aux côtés desquels le Parc naturel s'est placé en tant que partenaire qualifié. Le Parc naturel renforcera ses actions afin de contribuer au développement durable et à la résilience de son territoire, de la Wallonie picarde et de la Wallonie. Les actions permettront de répondre à des enjeux importants afin que le Pays des Collines reste un territoire où il fait bon vivre. Le Parc naturel restera un acteur territorial faisant preuve d'engagement et d'ouverture vers l'extérieur.

• POURSUIVRE UNE DÉMARCHE « QUALITÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

La recherche de la qualité et de l'efficacité est au cœur de la démarche de travail de l'équipe technique du Parc naturel et cela dans ses divers domaines de compétences. Cette volonté de poursuivre, d'améliorer et d'intensifier les projets menés permet de produire un travail de qualité répondant à des enjeux du territoire. L'amélioration des projets repose également sur le fait d'une remise en question perpétuelle. Il est d'ailleurs essentiel pour l'équipe technique d'être à l'écoute des citoyens et des pouvoirs publics afin d'avoir leur ressenti sur le travail mené et, ainsi, de pouvoir continuer à évoluer positivement. D'autre part, des outils de management de projets et de gestion des ressources humaines assurent un fonctionnement adéquat du Parc naturel. La bonne gouvernance, la gestion rigoureuse et saine des subsides, la transversalité, la remise en question permanente et l'écoute représentent le socle philosophique du fonctionnement du Parc naturel.

• MENER DES PARTENARIATS AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'OUTIL « PARC NATUREL » DANS UNE OPTIQUE DE RAPPROCHEMENT CITOYEN

Investi d'une mission de service public, le Parc naturel est au service des citoyens, des associations et des pouvoirs publics et le sera à nouveau en 2025 en continuant de proposer des services et des partenariats de qualité. Devenir un centre de référence, un pôle d'excellence dans ses matières de travail afin d'être aux côtés de ses partenaires est essentiel pour le Parc naturel. L'objectif de l'équipe est de renforcer l'ensemble de ses services et leur qualité afin que les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient davantage l'outil « Parc naturel », s'en rapprochent et voient dans celui-ci une structure porteuse d'avenir pour le territoire agissant pour le bien commun.

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

• DÉVELOPPER, AMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

Le Pays des Collines jouit incontestablement d'une forte et singulière identité ancrée dans un folklore authentique et vivant ; ce qui constitue pour ses citoyens un sentiment fort d'une appartenance commune au territoire. Le Parc naturel poursuivra sa communication afin d'amplifier la renommée du Pays des Collines et la valorisation du territoire pour, notamment, contribuer au dynamisme et au développement local. Dans ce cadre, les outils numériques et traditionnels sont essentiels. Le Parc naturel contribuera au développement de l'identité du Pays des Collines, notamment, en mettant en place des projets favorisant l'attractivité du territoire, au travers de la valorisation des paysages, des produits et savoir-faire locaux.

• INITIER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX ET INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Les territoires de Parcs naturels sont, par définition, des territoires d'expérimentations et d'innovations et le Parc naturel a déjà démontré l'importance de cette thématique dans plusieurs projets. Ces projets innovants et porteurs d'avenir pourront alors être développés dans d'autres territoires aux enjeux similaires. Le Parc naturel souhaite ainsi être un territoire « pépinière » de bonnes pratiques. En 2025, ce sont les thématiques « Patrimoine naturel », « Développement économique et Rural » et « Accueil, Education et Information du public » qui seront concernées.

• RECHERCHER DES COLLABORATIONS, NOTAMMENT HORS DE LA WALLONIE

Le Parc naturel poursuivra ses collaborations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Les collaborations et partenariats sont essentiels afin de partager l'expérience acquise et augmenter en visibilité. Le transfert de compétences et le retour sur expérience des différents partenaires d'un projet en accroissent sa valeur et son efficacité. Le succès d'une collaboration s'appuie, entre autre, sur le respect des apports de chacun dans la réalisation des projets et la reconnaissance des différents rôles joués par les partenaires. Le Parc naturel souhaite également davantage de collaborations, de cohésion et d'opérationnalité avec ses communes. Les aspects des partenariats et des collaborations sont décrits plus bas, notamment les projets inter-Parcs naturels mais aussi via le groupe de travail « Nature, Environnement, Biodiversité », les nécessaires collaborations avec la Flandre (RLVA et le nouveau Landschappark Vlaamse Ardennen) et les relations internationales (Europarc, ...).

• MAINTENIR ET ASSURER LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

Fort d'une équipe soudée, diversifiée et compétente, le Parc naturel est armé pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires et des enjeux du territoire. La formation continue du personnel permet d'améliorer les compétences et de faire partager aux autres ses connaissances à des fins d'amélioration de la qualité du travail et de contribuer à l'ambition du Parc naturel d'améliorer sans cesse la qualité du travail mené.

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

En 2025, le Parc naturel poursuivra un objectif stratégique qui vise à initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable.

• DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

L'opération Arbrenkit 3.0 se poursuivra notamment par la diffusion d'un kit de haie un peu particulier. Il s'agit, en effet, d'un kit fourrager, donc destiné à être brouté par le bétail quand les prairies produisent moins d'herbe. Par ailleurs, la participation citoyenne dans les inventaires biologiques se poursuivra bien que le projet qui l'a vu naître, Inventaria, s'est terminé fin 2024. Enfin, le Parc naturel poursuivra ses actions de restauration de sites naturels via l'activation des moyens financiers disponibles dans la nouvelle PAC.

• DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Il est essentiel de promouvoir l'innovation, de tester et de mettre en place d'autres modes de gestion de l'espace rural pour adapter le territoire aux enjeux actuels. Le Parc naturel se placera comme une « charnière » entre le monde de la recherche et le monde des praticiens afin de faciliter le transfert de connaissances et d'impliquer davantage les agriculteurs dans l'innovation et l'expérimentation. Il s'agit des moteurs clés d'une agriculture et d'un développement rural durables qui constituent la pierre angulaire du renforcement de la compétitivité des exploitations agricoles. Cette approche innovante est notamment présente au sein des deux projets INTERREG déposés en 2024. Elle s'exprime également au travers de la poursuite de l'accompagnement de Wapicowp dont la gouvernance et l'outil de transformation sont innovants. La démarche globale de gestion durable du sol se poursuivra, notamment concernant le BRF tout comme les actions du Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie (GAA). Les agriculteurs continueront à recevoir de nombreux conseils personnalisés, tandis que le GT « Herbe et Autonomie Fourragère » poursuivra ses travaux notamment dans la perspective des changements climatiques tandis qu'un Forum de l'Autonomie Fourragère sera réalisé début 2025. Dans ce cadre, le Parc naturel continuera de financer la mise en place d'essais. Poursuivant dans l'innovation agricole, les Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut poursuivront leur collaboration au travers du projet « Et si on Taille'Haie » visant en l'organisation de chantiers mutualisés de taille de haies en milieu agricole.

• DANS LE DOMAINE DE L'ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

Bien que le projet « Natur'Agri pour tous » se soit terminé fin 2024, le Parc naturel poursuivra ses activités pédagogiques pour enfants précarisés et pour personnes porteuses d'un handicap. Les collaborations avec le Courtil, centre d'accueil de jour pour jeunes adultes en difficulté et les formations à la pratique de l'Ecole du Dehors se poursuivront également. Enfin, au travers du pôle « animation », le Parc naturel poursuivra sa participation au programme des Junior Rangers d'Europarc.

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS

Le Parc naturel poursuivra deux objectifs stratégiques. D'une part, initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et de collaborations au niveau local (voir les projets) et, d'autre part, au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels (voir les projets). En effet, collaborer en bon esprit, permet d'augmenter la valeur intrinsèque et l'efficacité des projets menés. Les collaborations et partenariats seront aussi fonction des possibilités, opportunités et nécessités. Ils apparaissent dans la description des différents projets. Nos principaux partenaires (liste non exhaustive) sont :

Membres de l'Assemblée générale :

- Les 5 communes du Parc naturel
- La Province du Hainaut
- L'IDETA (Pouvoir Organisateur du Parc naturel)
- L'OREE du Pays des Collines
- L'Association des Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie
- Le Centre Culturel du Pays des Collines
- Les Guides-Nature des Collines
- Le Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Le Contrat de Rivière Dendre
- Le Conseil Cynégétique du Pays des Collines
- La Fondation Rurale de Wallonie
- L'Ecomusée du Pays des Collines
- La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
- 3 producteurs

Autres partenaires :

- Le Service Public de Wallonie (SPW ARNE, SPW Territoire)
- De nombreuses structures provinciales
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
- Le Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Natagora : locale Dendre-Collines et Natagora : Plecotus – Aves – Raîne
- Les artisans, producteurs et écoles du Parc naturel
- Accueil Champêtre en Wallonie
- Les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays
- Le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut
- La Ferme du Harby, Le Centre Protestant d'Amougies
- De nombreuses associations locales et les acteurs touristiques
- La Haute Ecole de Hainaut Condorcet, le Centre Éducatif Saint Pierre...
- Natagriwal, Protect'Eau, Fiwap
- ...



2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Une tâche transversale qui sera poursuivie est l'archivage et la compilation des informations liées aux projets « nature » historiques du Parc naturel. Le pôle Nature pourra plus facilement réaliser un suivi, notamment pour analyser les résultats obtenus et augmenter les retours d'expérience pour améliorer la mise en place des futurs plans d'actions. Ces informations seront intégrées au sein d'une base de données cartographique interne.

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB1) : CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE, À LA RESTAURATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES TRAMES VERTE ET BLEUE EN LIAISON AVEC LES SITES NATURELS ET LE PAYSAGE

2.1 Trame verte, tous concernés !

La trame verte se compose de différents éléments arborés, arbustifs et herbacés qui se développent sur un territoire donné. La connexion entre ces éléments est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique. Les vergers, les haies, les arbres ou alignements d'arbres, les forêts, les friches et d'autres éléments assurent le transfert des gènes au sein d'un territoire. Le Parc naturel poursuivra ses actions de centralisation des données cartographiques qui permettent de prioriser les actions à réaliser en vue de reconnecter les éléments de la trame verte. Ce travail s'appuiera également sur l'étude historique des paysages qui a été menée dans le cadre de la Charte Paysagère. Concernant les inventaires botaniques menés depuis plus de 20 ans, le Parc naturel participera à la valorisation des résultats d'inventaire obtenus par la réalisation d'un rapport ou d'un Atlas de la Flore du Parc naturel. Il est important que la reconnexion de la trame verte se fasse en collaboration avec les forces vives du territoire qui doivent être encouragées et accompagnées dans cette démarche. Plusieurs leviers d'actions seront mis en place à cette fin.



Le premier sera la poursuite de l'opération Arbrenkit 3.0 menée en consortium avec le Parc naturel du Pays des Collines (Chef de file), le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et l'asbl Wapi 2040. Pour rappel, les opérations Arbrenkit permettent de concrétiser le projet « Un Arbre pour la Wapi » qui vise à planter 350.000 arbres entre 2015 et 2025. Soutenu par la Wallonie dans le cadre du programme Yes, We Plant, Arbrenkit 3.0 est un vaste projet de verdurisation de la Wallonie picarde au travers du don, auprès de six publics cibles, de cinq différents types de kits de haies, d'arbres fruitiers haute-tige et de kits de petits fruits jusque fin 2025. Suite aux premières distributions, l'objectif de plantation de 350.000 arbres du projet « Un Arbre pour la Wapi » a été atteint et même dépassé courant 2024 ! Quant aux objectifs propres à Arbrenkit 3.0 qui y ont contribué (90 km de haie, 3700 fruitiers haute-tige, 2250 grands arbres), et compte-tenu de la distribution prévue en décembre 2025, ils seront eux aussi atteints et même dépassés ! Une Wallonie picarde plus résiliente est en marche ! L'équipe Arbrenkit 3.0 joue par ailleurs le rôle de « Conseil'Haie » pour la Wallonie picarde et renseignera également sur la plateforme « Coplantons » les projets participatifs. Enfin, l'équipe « Arbrenkit 3.0 » accompagnera les communes dans le subside « Droit de tirage », destiné à faciliter financièrement les projets de plantations des communes.

Le second levier sera la poursuite de l'action « Et si on Change'haie ? » visant à organiser l'arrachage des haies exotiques de minimum 10 mètres et leur remplacement par des haies composées d'espèces indigènes (via Arbrenkit 3.0) en priorisant les zones de liaison écologique et les périmètres d'intérêt paysager. Les travaux s'effectueront sur terrain public si de nouvelles opportunités apparaissent et sur terrains privés moyennant un cofinancement privé.

Le troisième levier s'inscrira dans la foulée du projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » qui s'est terminé fin 2024. En effet, grâce à la revalorisation de la subvention nature, le Parc naturel réalisera la restauration de plus de 70 saules têtards. La préservation et le développement de ce patrimoine arboré restent un enjeu fondamental pour la qualité biologique du territoire. Afin de poursuivre la dynamique engagée, plusieurs pistes sont actuellement étudiées avec nos partenaires. Il s'agit d'évaluer les possibilités de déposer un projet Interreg Nord-Ouest mais aussi celle d'une nouvelle demande de subvention à la Région wallonne. On soulignera l'intérêt levé du côté flamand pour travailler ensemble sur cet enjeu partagé au niveau des Pays des Collines et des Ardennes flamandes.

Le quatrième levier consistera à mener tout un travail de sensibilisation et de formation des propriétaires et gestionnaires de vergers. En effet, compte-tenu des nombreux vergers qui ont été plantés grâce à Arbrenkit 3.0, il est apparu cohérent de proposer une offre de formation à la gestion de ces éléments clés du réseau écologique.

Enfin, une action transversale aux projets « trame verte et trame bleue » sera la poursuite des réunions du groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » mis en place en 2021. Celui-ci vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées par le Parc naturel et les associations. Le Parc naturel souhaite valoriser et s'appuyer sur les expertises et les connaissances naturalistes présentes au Pays des Collines (Guides-Nature, Orée du Pays des Collines, Contrats Rivière, ...). En fonction des thématiques abordées, des « spécialistes » pourront amender les réflexions du groupe de travail grâce à une expertise extérieure. L'analyse des données reprises sur Observations.be permettra de cibler davantage les milieux et les espèces animales et végétales à sauvegarder. Les leviers pour la préservation d'espèces seront les gestions écologiques, la pose de nichoirs, les actions de sensibilisations, l'incitation à la mise en place de mesures agro-environnementales ciblées, la restauration du bocage et encore les inventaires continus.

Enfin, selon ses disponibilités, le Parc naturel pourrait apporter un soutien aux Contrats Rivière dans leur lutte contre les espèces invasives végétales terrestres, éventuellement en lien avec le programme « Junior Rangers » d'Europarc.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame verte, tous concernés !	Inventaires des éléments végétaux	N. éléments et linéaires inventoriés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré fruitier	N. dossiers avec unités/visites/arbres reproduits et vergers/démarches concernés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré bocager	N. dossiers avec unités/visites/démarches concernées
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré singulier et d'alignement	N. éléments remarquables candidats/dossiers avec unités/visites/démarches/perches distribuées
	Favoriser le développement des prés fleuris et synergies avec les apiculteurs	N. sachets distribués/synergies développées/N. actions de sensibilisation développées
	Lutter contre les espèces invasives végétales terrestres	N. linéaires/de pieds/de m ² gérés/visites, démarches et synergies concernées

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

2.2 Trame bleue, tous concernés !

La trame bleue se compose de différents éléments aquatiques tels que les mares, ruisseaux, étangs, sources, ... sur un territoire donné. Leur connexion est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique et la complémentarité avec une trame verte de qualité assure un réseau écologique fonctionnel. Véritables « spots » de biodiversité, ces sites sont les lieux de vie de nombreux invertébrés aquatiques, batraciens, odonates et autres qui y trouvent un lieu de vie pour leur reproduction et leur développement. Le Parc naturel poursuivra ses actions qui visent à mieux connaître ce patrimoine aquatique (si présence d'un stagiaire pour travailler sur certaines espèces), à améliorer la qualité des eaux mais aussi à reconnecter cette trame bleue en partenariat avec les Contrats de Rivière Dendre et Escaut-Lys. Pour cela, afin de contribuer au développement et à la restauration du réseau de mares, le Parc naturel continuera ses actions de creusement de nouvelles mares et de reprofilage de mares atterries, notamment suite au plan d'actions établi via le groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité ». Cela permettra de valoriser le travail des partenaires et de renforcer la force d'impact. Les demandes spontanées des citoyens en la matière seront aussi traitées via une démarche de conseil pratique. Le développement de mares forestières pourra également être envisagé, notamment dans le cadre de la fiche 355 de la PAC. Quant au développement et à la restauration de la qualité des cours d'eau, le Parc naturel souhaite établir un plan d'actions en concertation avec les Contrats Rivière. Un cours d'eau pourra faire l'objet d'une restauration par diverses mesures notamment la plantation de plantes rivulaires (oxygénantes, fixatrices de berges...). Le projet de valorisation des sources sera remis sur le tapis en collaboration avec nos partenaires (cartographie, analyse préliminaire sur la qualité physico-chimique, test de potabilité en partenariat avec Hainaut Vigilance Sanitaire, laboratoire provincial, ...). En outre, suite à l'introduction d'une fiche BiodiverCité en 2024, le bassin d'orage de la résidence-services de Frasnes sera aménagé par quelques boudins végétalisés. Enfin, selon ses disponibilités, le Parc naturel pourrait apporter un soutien aux Contrats Rivière dans leur lutte contre les espèces invasives végétales aquatiques.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame bleue, tous concernés !	Inventaires des éléments aquatiques (eaux courantes, stagnantes, zones de sources...)	N. éléments et linéaires inventoriés
	Contribuer au développement et à la restauration d'un réseau fonctionnel de mares	N. mares creusées/restaurées/visites/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des eaux courantes	N. actions chiffrées sur les eaux courantes/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des zones de sources	N. actions chiffrées sur les sources/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement de la biodiversité dans les étangs et les bassins d'orage	N. actions chiffrées sur les sites/démarches et synergies concernées
	Lutter contre les espèces invasives végétales aquatiques	N. linéaires/de pieds/de m ² gérés/visites/démarches et synergies concernées

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

2.3 Trame noire, tous concernés !

La trame noire et le ciel nocturne sont un patrimoine à préserver et pour lequel une sensibilisation de fond des acteurs est nécessaire. La trame noire est un concept assez récent créé pour sensibiliser les décideurs et habitants sur la pollution lumineuse dans et autour des noyaux de biodiversité, mais également dans nos villes et villages. Cette pollution peut représenter une véritable barrière au sein des zones de vie de certaines espèces ou pour d'autres des pièges mortels. En plus de l'impact sur notre biodiversité, la pollution lumineuse a un impact démontré sur la santé humaine ainsi que sur notre paysage. En effet, la concentration des points lumineux autour des zones urbanisées crée des halos de lumière diffuse dans la basse atmosphère qui sont visibles à plusieurs kilomètres de distance et nous empêche de profiter d'un patrimoine cher à l'humanité, la voie lactée. Le Parc naturel et les Guides-Nature des Collines auront une démarche proactive dans ce cadre vers ses communes et notamment vers la commune d'Ellezelles qui a entrepris une réflexion à ce sujet. Il accompagnera ses communes autour de la sensibilisation des habitants et des agents communaux sur la pollution lumineuse et appuiera les diagnostics « Trame noire ».



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame noire, tous concernés !	Élaboration d'une photothèque « pollution lumineuse et trame noire »	Nombre de clichés de nuit
	Accompagnement des démarches communales en matière de pollution lumineuse	N. de communes accompagnées

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 - OS1 - AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES SITES NATURELS

2.4 Focus sur nos sites naturels

Au sein du territoire, on compte plusieurs sites Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et deux réserves naturelles, une agréée et l'autre domaniale. Le Parc naturel continuera l'accompagnement des partenaires privés et publics dans l'introduction de nouveaux projets de restauration ou création d'habitat via la Fiche 355 de la Politique Agricole Commune et dans le suivi des projets déjà introduits. Le Parc naturel accompagnera notamment la commune de Frasnés-lez-Anvaing dans l'aménagement d'une roselière dans la Réserve Naturelle Domaniale des anciens bassins de décantation de la Sucrierie. Ce dossier a pris du retard au niveau communal mais sera vraisemblablement réalisé en 2025.

Le Parc naturel poursuivra la gestion de la mégaphorbiaie à Ogy « le champ des prêtres ». La gestion des sites naturels ainsi que le suivi floristique de la zone s'effectueront notamment avec le concours du Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) et d'autres acteurs du territoire tels que les Guides-Nature des Collines. L'objectif est de mettre sur pied des chantiers collaboratifs et participatifs afin de faire participer et mettre en avant les acteurs du territoire. En outre, le Parc naturel appuiera l'actualisation des « fiches sites » des SGIB, Réserves naturelles et Zones Natura 2000, via l'activation des groupes de bénévoles initiés par le projet Inventaria en concertation avec les propriétaires. Enfin, le Parc naturel appuiera les démarches de mise sous statut de SGIB et de désignation de nouvelles zones.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Focus sur nos sites naturels	Inventaires des sites naturels (N2000, SGIB...)	N. sites inventoriés
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des habitats	N. actions chiffrées par sites naturels/démarches et synergies

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES ANIMALES PATRIMONIALES

2.5 Aidons nos espèces

La destruction de certains types d'habitats au cours de ses soixante dernières années a eu, de facto et outre la flore, une répercussion sur les espèces qui s'y développaient telles que les insectes, les batraciens mais également les mammifères. En 2025, le travail mené sur plusieurs espèces se poursuivra en collaboration avec les partenaires locaux et les citoyens, notamment au travers de l'activation des bénévoles impliqués dans le projet Inventaria qui s'est terminé fin 2024.

En lien avec les données cartographiques existantes et les observations citoyennes, des nichoirs à hirondelles de fenêtre et rustiques seront placés. Toutes les données seront collectées et cartographiées afin d'alimenter la base de données d'Observations.be.

Le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec l'Orée du Pays des Collines concernant l'important travail sur les Chouettes chevêches. Grâce aux bénévoles, des points d'écoute (carrés de 4 km²) seront réalisés pour poursuivre voire finaliser la couverture complète du territoire et ainsi avoir une cartographie à jour. A la suite des résultats récoltés, des actions de restauration de l'habitat typique de cette espèce seront menées telles que des plantations de saules têtards (Arbrenkit 3.0), de vergers haute-tige (Arbrenkit 3.0), ainsi que la pose des derniers nichoirs qui permettent de compenser le manque d'arbres à cavités. Il reste également quelques nichoirs à chouettes effraies à placer. En lien avec les stratégies et priorités wallonnes, un travail de recherche et de protection des nids de busards cendrés sera initié.

Le plan d'actions Lérot sera réévalué vu la faiblesse des données obtenues.

En ce qui concerne les batraciens, le Parc naturel poursuivra, avec les Contrats Rivière, son travail sur l'amélioration de leurs habitats, notamment par le creusement de mares (voir projets Trame bleue et Focus sur nos sites naturels). Un travail ciblé sera mené concernant la recherche du Triton crêté. Le Parc naturel continuera d'être en contact avec les bénévoles qui s'occupent des ramassages lors des migrations.

Dans le cadre de la réalisation d'un TFE sur le Muscardin, le Parc naturel débutera l'accompagnement des propriétaires de zones boisées pour une meilleure gestion des lisières forestières dans le but de favoriser cette espèce. Les inventaires des cavités et la prospection de nouvelles zones d'hibernation de Chauves-souris seront maintenus, notamment suite au subside spécifique reçu en 2024 pour l'aménagement des combles de l'ancien couvent à Brugelette.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Aidons nos espèces	Inventaires et recherches d'espèces animales patrimoniales (mammifères, batraciens, oiseaux...)	N. actions chiffrées de recherche/suivi/démarches et synergies
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des espèces patrimoniales	N. actions chiffrées en faveur des espèces/aménagements/démarches et synergies

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 - OS1 - AB1) : CONNAÎTRE LES SITES PUBLICS AMÉNAGEABLES AFIN DE CONTRIBUER À DÉVELOPPER UNE BIODIVERSITÉ PROCHE DU CITOYEN

2.6 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée

Depuis plusieurs années, la biodiversité est de plus en plus prise en compte dans les aménagements des espaces publics et encouragée par la Wallonie. Le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec les communes et la Fondation Rurale de Wallonie concernant le dispositif « BiodiverCité » qui permet au travers d'une seule demande de rentrer plusieurs fiches pour un montant de 10.000 € à 12.000 € par an et par commune. Le Parc naturel est engagé depuis plusieurs années dans l'accompagnement de ses communes au travers d'avis techniques.

Le Parc naturel continuera sa participation à la rédaction d'un projet LIFE lié à la gestion différenciée des voies de communication (autoroutes, canaux, voies ferrées, RaVel) piloté par le SPW ARNE et en partenariat avec le Parc naturel du Pays des Collines, des Hauts-Pays, des Plaines de l'Escaut et les différentes structures publiques régionales et fédérales gestionnaires de ces infrastructures (Communes SPW-MI et Infrabel-SNCB), mais également les partenaires flamands et français pour donner une dimension transfrontalière à ce projet d'ampleur.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	Accompagner les pouvoirs publics dans le développement de la biodiversité de proximité	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB1): CONTRIBUER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECT OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AB1) : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA VALORISATION DE LA NATURE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

2.7 La nature, un bien commun à découvrir

Le rôle d'un Parc naturel est également de promouvoir l'accès et la découverte du patrimoine naturel au grand public. Bien sûr, il y a la nature extraordinaire avec ses réserves naturelles, mais il y a aussi la nature ordinaire qui doit pouvoir être mise en valeur. Dans ce cadre, le Parc naturel souhaite apporter son expertise auprès des pouvoirs publics et des écoles afin de les aider à faire découvrir cette nature ordinaire. Outre cet aspect, c'est aussi le cadre de vie des habitants que le Parc naturel souhaite améliorer. Ainsi, ce dernier pourrait accompagner ces acteurs dans le cadre de la promotion d'une réhabilitation d'anciens sentiers si, un telle demande devait apparaître en 2025 de leur part. Le sentier « Eric le Pic », inauguré fin 2022 (projet Natur'Accessible) sera à nouveau promu en début de saison touristique. La promotion sera la plus large possible tout en étant particulièrement ciblée sur les centres d'accueil de personnes souffrants d'un handicap non moteur. Le sentier est prévu pour différents publics qui peuvent en profiter de manière autonome ou via un accompagnement obligatoire. Les personnes souffrant de déficiences intellectuelles, de surdit   ou de difficult  s auditives peuvent s'y rendre de mani  re totalement autonome. Les personnes souffrant de malvoyance peuvent y avoir acc  s moyennant un accompagnement. Il n'est pas pr  vu pour les personnes    mobilit   r  duite et les personnes aveugles.



Nom du projet	Intitul�� des actions	Indicateurs des actions
La nature, un bien commun �� d��couvrir	Favoriser la d��couverte de la nature en contribuant au d��veloppement d'une mobilit�� douce gr��ce aux sentiers	N. actions chiffr��es d��velopp��es/d��marches et synergies
	Favoriser la d��couverte de la nature en contribuant �� la restauration des parcs communaux	N. actions chiffr��es d��velopp��es/d��marches et synergies
	Favoriser la d��couverte de la for��t en contribuant au d��veloppement de circuits th��matiques (Nature Accessible...)	N. actions chiffr��es d��velopp��es/d��marches et synergies

3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB2) : CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AB2) : DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE AFIN D'ENCOURAGER ET DE FACILITER SA PRÉSERVATION ET SA VALORISATION

3.1 La Charte Paysagère

Élément fondamental de la dynamique d'un Parc naturel, la Charte paysagère est un document d'orientation et d'aide à la décision, notamment pour les communes et les porteurs de projet. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement durables des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place, par le Parc naturel et ses partenaires, sur une période de dix ans. La Charte paysagère doit être accompagnée d'un RIE (Rapport sur les Incidences Environnementales). Procédure obligatoire, une demande de contenu de ce RIE a été soumise au Gouvernement Wallon en avril 2024. En parallèle, la rédaction du RIE a débuté mais ce dernier ne pourra être achevé qu'après le retour du Gouvernement. 2025 sera donc l'année de la finalisation avec la clôture des documents, la réalisation de l'enquête publique et les consultations pour enfin une adoption définitive par le Pouvoir Organisateur (IDETA) suivie d'une publication au Moniteur Belge. IDETA apporte toujours son appui technique. Dès lors, la réalisation du programme d'actions se mettra en route dans la foulée.



Les 3 premières fiches actions dites de Gouvernance sont prioritaires. L'action 1 « Suivi de la mise en œuvre de la Charte paysagère » est d'ailleurs primordiale et vise à renouveler ou reconduire un organe similaire au Comité de pilotage mis en place durant l'élaboration de la Charte paysagère et qui assurera le bon suivi des actions.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La Charte Paysagère	Finalisation du projet de Charte paysagère et rédaction du RIE	Finalisation du RIE - Réalisation de l'enquête publique et des consultations Adoption de la Charte paysagère par le PO
	Réalisation du programme d'action	Réalisation de l'action

3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB2) : CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AB2) : FAVORISER DES PROJETS INTÉGRÉS QUI ALLIENT ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, RESPECT DU BÂTI TRADITIONNEL, DU PAYSAGE ET DES RESSOURCES NATURELLES

3.2 Ensemble pour un aménagement harmonieux du territoire

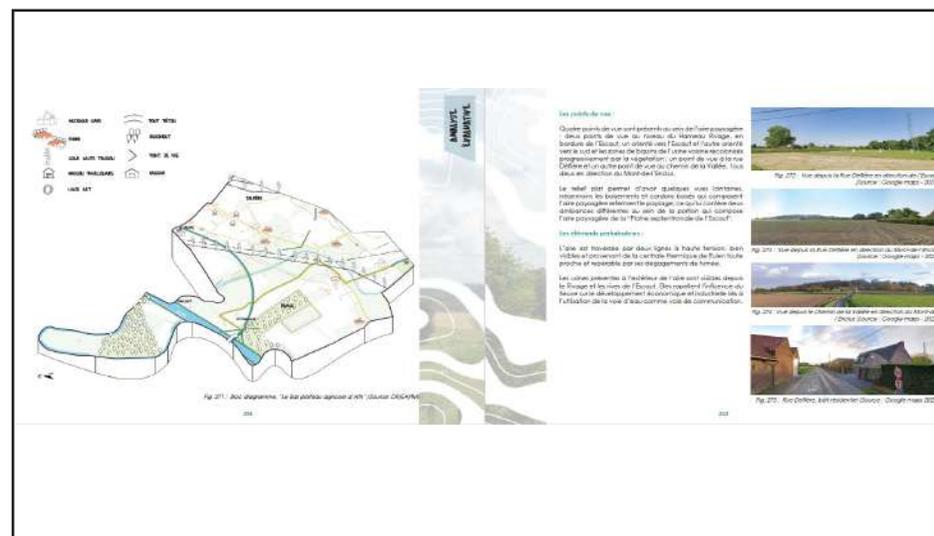
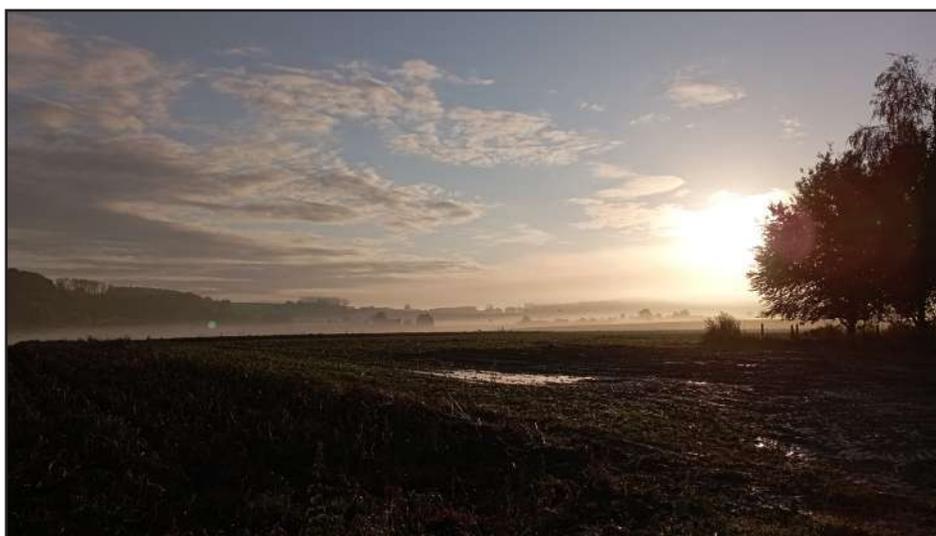
Maintenir l'âme identitaire du Pays des Collines et préserver les caractéristiques de son paysage tout en permettant une évolution du bâti adaptée à notre société, tel est le rôle tenu par la Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme du Parc naturel. La nécessité pour les communes de demander l'avis du Parc naturel existe pour tout projet ayant un impact environnemental ou paysager significatif ; ce qui est le cas pour les permis uniques et d'environnement. Les communes sont toujours, néanmoins, libres de solliciter l'avis du Parc naturel et de décider de toutes formes supplémentaires de consultation. Sur les cinq communes du Parc naturel, deux ont décidé de continuer à solliciter notre avis sur tous les projets d'urbanisme. Ceci est positif car nombreux sont les défis à relever concernant l'urbanisme dans un territoire de Parc naturel : adaptation à la vie contemporaine des anciens bâtiments dans le respect du cadre rural et de l'évolution de la réglementation en matière d'énergie, intégration paysagère notamment des bâtiments agricoles.

En 2025, un travail de renouvellement des membres de la SCATU sera opéré ainsi que l'établissement de lignes directrices en matière d'urbanisme. Début 2025, après l'installation des nouveaux collèges communaux, CCATM et autres organes décisionnaires, une réunion sera organisée avec chaque commune. Outre le fait de rappeler les missions et les plus-values du partenariat avec le Parc naturel, l'outil « Charte paysagère » et le rôle de la SCATU seront mis en avant. Les communes seront invitées à proposer des représentants susceptibles d'intégrer la nouvelle SCATU ainsi qu'à solliciter davantage l'avis du Parc naturel lors de toute demande de permis ayant un impact paysager.

D'autre part, en 2025, le Parc naturel poursuivra l'encadrement des auteurs de projets, publics ou privés, avant l'introduction de leurs projets, s'ils souhaitent un tel accompagnement. Afin d'informer les citoyens sur la possibilité qui leur est offerte de consulter le Parc naturel pour un avis préalable, une information sera faite en ce sens dans les différents bulletins communaux.

De plus, le Parc naturel continuera sa mission d’accompagnement des communes dans la mise en place de leurs futurs outils locaux d’aménagement du territoire (SDC, GCU, ...) d’autant que l’entrée en vigueur du SDT (Schéma de Développement du Territoire) les incite fortement à réaliser un SDC (Schéma de Développement Communal) dans les 6 ans. Le Parc naturel fait déjà partie du Comité d’accompagnement pour la rédaction du GCU (Guide Communal d’Urbanisme) d’Ellezelles.

Enfin, le Parc naturel participera aux séances de formations et d’informations organisées par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et tout autre partenaire concernant les outils réglementaires.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Ensemble pour un aménagement harmonieux du territoire	Analyser les demandes de permis d’urbanisme, uniques et d’environnement et remettre des avis circonstanciés	N. demandes de permis traitées/réunions d’information
	Renseigner les auteurs de projets publics et privés et les demandeurs avant l’introduction des projets	N. rencontres/réunions
	Suivre la mise en place d’outils réglementaires et d’orientation	N. réunions/synergies

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU MONDE RURAL ET LE RÔLE SOCIAL DE L'AGRICULTURE POUR CONTRIBUER À UNE RURALITÉ VIVANTE ET INCLUSIVE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS1 – AB3) : FAVORISER L'INTÉGRATION CITOYENNE DANS LE PAYSAGE RURAL

4.1 Mon voisin, l'agriculteur

Le Parc naturel souhaite développer les relations entre les agriculteurs et la société au sens large. Son territoire est une région rurale qui suscite l'attrait des citoyens recherchant la quiétude de ses paysages et la qualité de son cadre de vie. Cependant, ces réalités rurale et agricole ne sont pas toujours connues ni comprises. Nous souhaitons les promouvoir afin de faciliter les relations entre les (nouveaux) habitants et le monde agricole pour encourager le dialogue entre les personnes. Nous souhaitons également développer le volet « social » de l'agriculture en favorisant les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé ou encore en encourageant le développement de fermes dites « d'accueil social » ou de « ressourcement ». En effet, la réinsertion de jeunes en décrochage scolaire ou placés par le juge, les stages à la ferme, l'hippothérapie, ... sont autant d'objectifs que peuvent rencontrer ce type de fermes. L'agriculture au-delà d'être nourricière est un élément social essentiel de nos campagnes. Dans ce cadre, en 2025, le Parc naturel suscitera et favorisera les échanges et les rencontres entre les agriculteurs, les habitants et un public fragilisé et poursuivra l'accompagnement de l'accueil social déjà en cours sur le territoire.

En 2025, le Parc naturel soutiendra les Journées Fermes Ouvertes et les portes ouvertes dans les fermes en les promotionnant et en y tenant un stand. D'autres actions concrètes seront mises en place telles que des séances d'informations, des visites, des conférences,



En 2025, diverses animations et visites auront lieu chez des agriculteurs et des producteurs afin de faire connaître leur travail auprès du grand public et ainsi recréer du lien entre agriculteurs et citoyens. De manière plus globale, le Parc naturel continuera de participer aux différents groupes de travail « Agriculture » gérés par certaines communes (contribution aux publications d'articles sur « l'agriculture au fil des saisons », co-réalisation d'un calendrier des agriculteurs, co-organisation de conférences, ...) ainsi qu'aux différents PCDR. Le cas échéant, nous participerons également aux journées de visites et de formations organisées par les différents partenaires liés à l'agriculture sociale (ACW, PWDR, GAL, ASBL...). Le Parc naturel contribuera ainsi à la dynamique wallonne dans ce domaine. Il jouera un rôle de charnière entre ces partenaires et les agriculteurs afin de favoriser le développement d'une agriculture sociale et/ou de ressourcement.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Mon voisin, l'agriculteur	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	N. événements et fréquentation/promotion
	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	N. événements et fréquentation/réunions/visites/synergies

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ET D'UNE VIE RURALE ANCRÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4.2 Collinaria, La Biennale Gourmande

Région rurale et gastronomique, le Parc naturel souhaite naturellement intégrer les différents acteurs de ce secteur pour répondre à la demande croissante du « bien manger dans un environnement préservé ». La culture du bon-goût n'est plus à démontrer au Pays des Collines et est source de revenus pour les membres du secteur HORECA ainsi que pour les producteurs, artisans et agriculteurs diversifiés. Au travers du projet « Collinaria, La Biennale Gourmande », le Parc naturel, en collaboration avec les différents partenaires, a l'ambition de réunir les producteurs, les restaurateurs, les hébergements, les artisans, les commerçants et les étudiants autour d'un projet où chacun y trouve une place et un rôle. Développer des synergies avec les acteurs locaux, améliorer la connaissance des produits locaux, valoriser les savoir-faire des restaurateurs, tisser des liens entre jeunes et professionnels, s'inscrire dans une démarche de développement durable, ... sont une partie des valeurs fortes que véhicule Collinaria, La Biennale Gourmande.

La 8ème édition de Collinaria se tiendra le samedi 17 mai 2025. Tout comme lors de la dernière édition, le festival se concentrera sur les fondamentaux de Collinaria, à savoir la promotion des producteurs et des produits locaux du Pays des Collines, ainsi que la mise en avant du savoir-faire culinaire des restaurateurs de la région. L'éducation fera également partie intégrante du festival. Dans ce cadre, le partenariat mis en place avec l'IPES d'Ath se poursuivra. Différentes démonstrations « métiers » seront également proposées cette année le jour du festival. Tout au long de l'année, des visites seront également organisées avec les étudiants chez les producteurs participants à Collinaria. Plusieurs masterclass seront également organisées avec la section hôtellerie de l'IPES d'Ath et des chefs participants au festival. Comme pour les éditions précédentes, différents supports de communication (bâches, descriptifs sur le site internet, publications Facebook, ...) seront réalisés pour promouvoir les restaurateurs et les producteurs participants au festival.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Collinaria, La Biennale Gourmande	Co-organiser Collinaria, la Biennale Gourmande	Réalisation de l'action / promotion
	Développer des synergies avec des acteurs locaux (hébergements, acteurs touristiques et culturels...)	N. synergies/acteurs concernés
	Développer des synergies avec le milieu scolaire	N. synergies/étudiants concernés
	Développer des synergies avec les producteurs pour favoriser la connaissance des produits locaux	N. synergies/producteurs concernés
	Développer des synergies avec les restaurateurs et parrains pour valoriser les savoir-faire culinaires	N. synergies/restaurateurs/parrains concernés

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RURALE ET LA VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AB3) : FAVORISER, DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LES ACTIVITÉS DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

4.3 Produisons et consommons local

Dans un contexte de diminution du nombre d'agriculteurs, la préservation d'une alimentation de qualité passe par le soutien à la viabilité des exploitations agricoles, notamment à l'échelle locale. La diversification agricole est l'une des sources qui permet d'améliorer les revenus d'une ferme. Engagé dans cette démarche depuis plusieurs années, le Parc naturel continuera à encourager, développer et fédérer les initiatives en la matière. Celles-ci répondent à une demande des producteurs d'être soutenus, formés et valorisés et aussi des consommateurs qui veulent une garantie de qualité des produits achetés et qui souhaitent soutenir une économie locale source d'emplois pour leur région. Accompagner les porteurs de projets, soutenir l'économie circulaire, promouvoir les nouvelles initiatives, innover vers de nouvelles filières, développer des projets, organiser des visites de terrain et des journées de formation, communiquer pour les producteurs, s'intégrer dans des démarches à plus large échelle (Wallonie picarde, Wallonie, Interreg, ...) sont le travail quotidien de la mission Développement Economique et Rural – Diversification Agricole du Parc naturel du Pays des Collines.



Comme en 2024, le Parc naturel ne portera plus l'organisation des marchés fermiers, l'organisation de ceux-ci ayant été reprise par l'ADL d'Ellezelles pour le marché fermier d'Ellezelles (qui se déroule maintenant 4x/an) et le comité de village d'Anvaing pour le marché fermier d'Anvaing. Depuis fin 2023, la commune de Flobecq a également lancé son propre marché fermier avec l'expertise du Parc naturel. Bien que ne les organisant plus, le Parc naturel continuera à soutenir les marchés fermiers dans leur développement, notamment en relayant l'information dans ses différents réseaux (mailing, Facebook...) ou encore en prêtant du matériel pour leur bon déroulement (en fonction des besoins : tonnelles, beachflag...).

En 2025, le Parc naturel continuera à fréquenter ou à organiser des événements (conférences, visites de terrain, ...) en lien direct avec les circuits-courts, l'économie circulaire et la durabilité dans nos modes de consommation, à soutenir le développement de La Chouette Laine, à s'intégrer aux groupes de travail régionaux, à éditer et diffuser des publications promotionnelles des producteurs et initiatives locales (Carnet des producteurs, Calendrier du Parc naturel...), à alimenter les réseaux sociaux et à relayer aux médias les informations liées aux thématiques évoquées ci-dessus. En 2025, nous continuerons de suivre le projet de salle de découpe partagée « Wapicowp » mis en place dans le cadre du projet Food'Wapi. Dans le cadre de développement de la

filère viande dans la région, nous poursuivrons notre implication dans le suivi du dossier de maintien d'un outil d'abattage de proximité en bovins, ovins et porcins, sur le territoire de la Wallonie picarde, en concertation avec les autres acteurs concernés. Cet outil est en effet essentiel au maintien des nombreuses fermes familiales pratiquant l'élevage dans la région et souhaitant valoriser leur viande en circuits-courts, en témoigne les nombreuses demandes d'éleveurs de la région pour pouvoir utiliser la salle de découpe de Wapicowp.

En 2024, le Parc naturel, en partenariat avec notamment le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut, Diversiferm, Euralimentaire et le Lycée Technique de Douai, a répondu à un appel à projets dans le cadre de la programmation INTERREG afin de favoriser le développement de nouveaux produits innovants et d'ateliers de transformations partagés pour les producteurs en circuits-courts de part et d'autre de la frontière franco-belge. Si ce pré-projet est retenu, une partie de l'année 2025 sera consacrée à la rédaction plus détaillée de ce nouveau projet, de concert avec les différents opérateurs partenaires et associés.

En 2025, le Parc naturel poursuivra la réflexion amorcée en 2024 avec différents partenaires de Wallonie picarde quant à la mise en place d'un projet Food'Wapi 3.0, en fonction des futurs appels à projets, opportunités de terrain et possibilités de financement.

Enfin, différentes formations pour les producteurs seront organisées en fonction des besoins du terrain.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Produisons et consommons local	Favoriser et soutenir la (co) organisation d'événements de promotion des produits locaux	N. événements et fréquentation/promotion
	Accompagner, favoriser et développer la dynamique économique des circuits-courts	N. synergies et démarches avec résultats/promotion
	Contribuer à la formation des producteurs et des artisans	N. formations/visites/fréquentation

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O02 – OS2 – AB3) : FAVORISER L'AUTONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR LE DÉVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION PLUS ÉCONOMES

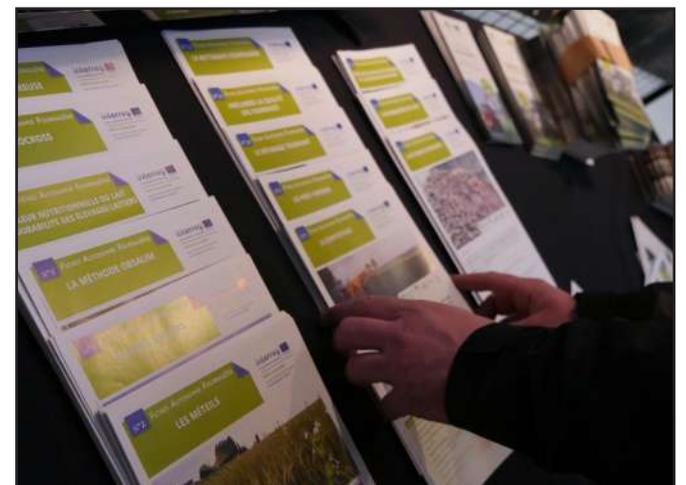
4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes !

Produire de manière plus intégrée, économe et autonome est un enjeu clé de la viabilité des exploitations agricoles, notamment en polyculture-élevage où l'autonomie en protéines devrait davantage être recherchée. Produire ses propres protéines sur le parcellaire permet, d'une part, de mieux contrôler ses coûts de production mais aussi d'agir de façon positive sur l'environnement en s'affranchissant progressivement du système maïs-soja. Il apparaît, dès lors, indispensable pour nos exploitants de développer ce modèle d'autonomie fourragère local, résilient et rentable.

En 2025, le GT Herbe et Autonomie Fourragère poursuivra ses travaux et activités afin d'accompagner les agriculteurs vers plus d'autonomie fourragère en cultivant un fourrage qui allie graminées et légumineuses (luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, ...). Plusieurs séances techniques seront programmées autour de la gestion des fourrages avec un focus particulier sur la gestion de la prairie permanente et temporaire et les autres fourrages demandant peu d'intrants pour leurs cultures.

Depuis plusieurs années, les changements climatiques amènent de plus en plus d'aléas qui rendent difficile la production d'un stock fourrager. Il est donc important de connaître les différentes cultures fourragères et d'être le plus efficace possible dans leur gestion. De plus, la prairie est bien présente sur nos territoires. Elle offre de nombreux avantages environnementaux que ce soit paysager, diminution de l'érosion des sols, accueil de la biodiversité, séquestration du carbone, ... Les sujets sont choisis soit en fonction de l'actualité, soit en fonction des demandes des agriculteurs soit des sujets réguliers que nous reprogrammons d'année en année. Une dizaine de séances sont organisées chaque année. Les séances techniques se calent au mieux à l'agenda des agriculteurs.

En 2025, le GT Herbe et Autonomie Fourragère continuera de vulgariser l'une ou l'autre culture se comportant mieux que d'autres face à ce changement climatique. Certains agriculteurs n'hésitent pas à essayer de nouvelles cultures innovantes (Météils, Sorgho, Moha, ...) et cela dans le but de sécuriser leur stock fourrager pour l'hiver. Les activités du GT permettent de promouvoir des systèmes alternatifs de production, de raisonner les apports de fertilisants, d'organiser des visites techniques, de faciliter les échanges d'expériences entre les agriculteurs, de redonner une valeur économique à



l'herbe (en plus des aspects environnementaux et sociétaux) et de favoriser les conseils techniques personnalisés pour les éleveurs. Les résultats des travaux du GT font l'objet de résumés techniques.

Lancé à petite échelle en 2021, parallèlement et en lien avec les actions du GT Herbe et Autonomie Fourragère, le Parc naturel développe et cofinance la mise en place de tests (culture innovante, ...) chez des agriculteurs membres du GT Herbe et Autonomie Fourragère. Le cofinancement concerne l'achat de semences et le financement d'analyses des fourrages. Cela permet d'obtenir des données (comportement de la culture, valeurs alimentaires, ...) de certaines cultures testées dans des conditions réelles (climat, sol, ...). Cette action se poursuivra en 2025.

Enfin, les partenaires des précédentes éditions du Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère (Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut, Fugea, ...) réfléchiront ensemble à l'organisation d'évènements autour de l'Autonomie Fourragères (visites, conférences, ...). Le Forum de l'Autonomie Fourragère sera d'ailleurs organisé le 4 février 2025 sur la commune d'Ath.

Début 2023, le projet nommé « Groupement d'Agriculteurs en Agro-écologie » a été lancé et consiste, au travers d'une coordination du Parc naturel du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut (Chef de file) et d'un groupement d'une vingtaine d'agriculteurs des deux Parcs naturels, de donner la possibilité aux agriculteurs de tester des pratiques agro-écologiques sur les thématiques sol, herbe (lien avec le projet autonomie fourragère) et pesticide. L'objectif est de susciter l'intérêt sur des pratiques nécessitant moins d'intrants et plus de résilience face aux changements climatiques, d'abord chez l'agriculteur réalisant l'essai, mais aussi aux agriculteurs du groupe et des alentours. Ce projet se poursuivra également en 2025.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Plus d'autonomie pour nos fermes !	Co-organiser des événements de promotion, d'étude et de rencontres entre agriculteurs sur l'autonomie fourragère	N. événements/visites/fréquentation
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur l'autonomie (fourragère...)	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs sur la production herbagère et autres thématiques visant davantage d'autonomie	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS3 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MISE EN PLACE D'AUTRES MODES DE GESTION DE L'ESPACE RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS3 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE POUR PRÉSERVER LE SOL ET SA BIODIVERSITÉ, LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES INONDATIONS

4.5 Des sols et des eaux protégés

Depuis plusieurs années, le Parc naturel a développé des compétences dans la thématique de la gestion durable des sols. L'objectif est de former, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers une meilleure gestion de leurs sols et une prévention ou diminution des risques en aval. Dans ce contexte, l'utilisation des matières organiques est fondamentale au bon fonctionnement du système sol. Elles assurent la stabilité de la structure, favorisent l'infiltration et la rétention d'eau, dynamisent l'activité biologique, limitent l'érosion des sols. Leur valorisation et leur bonne utilisation sont un enjeu agricole mais également de société au sens large notamment par le stockage de carbone dans les sols ; ce qui contribue à limiter le réchauffement climatique. D'une part, il convient d'étudier des pistes pour trouver d'autres matières organiques valorisables (BRF, composts, ...) et d'autre part, il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans une meilleure gestion des matières organiques (fumiers, lisiers, engrais verts, compostage, ...).

Concernant le BRF, le Parc naturel restera concerné par la thématique dans la mesure où il fait partie du Comité d'accompagnement d'un projet de recherche financé par la Wallonie. On espère que ce projet pourra objectiver l'intérêt de cette source de matières organiques afin de faire bouger les lignes à ce niveau.

Début 2023, les Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut (Chef de file) et se sont associés au travers du projet « Et si on Taille'Haie ? » pour proposer aux agriculteurs et aux communes un service de taille mécanique de haies indigènes à coût réduit. Après validation des chantiers, les interventions sont financées à 50 % par la Région wallonne dans le cadre de la dynamique Yes, We plant. Ce projet vise à évaluer si l'absence de solutions de taille mécanique de haies est un frein à la plantation de haies. L'objectif est de tailler au moins 60 km de haies et de rechercher des pistes de valorisation des résidus de taille. Le projet se poursuivra et se clôturera en 2025. Suivant l'évolution budgétaire du projet « Et si on Taille'haies ? », une démonstration de taille pourrait être organisée.



En 2025, le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des agriculteurs au travers de l'organisation de conférences à thème (conférences en salle durant le 1er trimestre), visites d'exploitations, conseils, expertise agronomique, discussions, conseils sur le travail du sol, démonstration de matériel, réalisations d'analyses de sols, simulation de l'évolution des teneurs et stocks en Carbone organique du sol via l'outil de simulation SIMEOS-AMG, propositions de moyens efficaces de lutte contre l'érosion, ... En 2025, le Parc naturel poursuivra la mise en avant de méthodes simples afin de permettre aux agriculteurs de savoir diagnostiquer eux-mêmes l'état structural de leurs sols (conférence en salle, séances pratiques au champ, ...).

Le Parc naturel mettra, à nouveau, en relation les agriculteurs, les pouvoirs publics et d'autres structures spécialisées (GISER, Protect'eau, Natagriwal, les Contrats Rivières, FIWAP, ...) afin de résoudre de manière proactive des problèmes d'érosion grâce à la mise en place d'aménagements concrets (fascines, interbuttes, ...).

En 2025, le Parc naturel avec d'autres partenaires accordera à nouveau une attention particulière aux changements climatiques et à ses répercussions sur l'agriculture en général (production des cultures et des animaux, problématique de la ressource en eau, ...).

Dans le cadre des synergies « win-win » développées avec Natagriwal, des visites en fermes avec Natagriwal ont été organisées en 2024 et cela se poursuivra bien évidemment en 2025. En outre, afin de monitorer son travail, le Parc naturel s'est doté d'un outil de recensement et de planification d'actions mises en place ou à mettre en place sur base volontaire afin de développer le volet environnemental au sein des exploitations agricoles. L'idée est d'y aborder toutes les actions ayant un lien agriculture-environnement et de les planifier. Ce document nous permettra d'avoir pour chaque exploitation ayant fait appel aux services du Parc naturel, une vue globale des actions déjà réalisées par l'agriculteur lui-même, des actions réalisées avec le Parc naturel, des actions en cours et des actions à venir.

Début 2023, le projet nommé « Groupement d'Agriculteurs en Agro-écologie » a été lancé et consiste, au travers d'une coordination du Parc naturel du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut (Chef de file) et d'un groupement d'une vingtaine d'agriculteurs des deux Parcs naturels, de donner la possibilité aux agriculteurs de tester des pratiques agro-écologiques sur les thématiques sol, herbe (lien avec le projet autonomie fourragère) et pesticide. De nombreuses actions ont été réalisées en 2024 et ce projet se poursuivra également en 2025.

En 2024, le Parc naturel, en partenariat avec notamment le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO - France), Greenotec, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE), le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE), l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD - France), le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa - France), a répondu à un appel à projets dans le cadre de la programmation INTERREG visant à soutenir la transition agroécologique en grande culture sur la zone transfrontalière. Le projet s'intitule « Cultiv'Ajuste ».

Le Parc naturel du Pays des Collines est désigné comme opérateur partenaire. Sa contribution est double : mise à disposition de compétences agronomiques et capacité d'animation territoriale d'agriculteurs. Dans ce cadre, le Parc naturel accompagnera un ou des groupes d'agriculteurs travaillant dans le projet (identification des besoins, analyse du système, animation du collectif et suivi). Il partagera les enseignements aux autres agriculteurs du territoire grâce à l'organisation de visites de fermes et de la plateforme de démonstration transfrontalière, ainsi que par la création de contenu de vulgarisation des pratiques agroécologiques. Il favorisera également les échanges avec les acteurs des filières agro-industrielles présents sur et/ou proche de son territoire. Si ce pré-projet est retenu, une partie de l'année 2025 sera consacrée à la rédaction plus détaillée de ce nouveau projet, de concert avec les différents opérateurs partenaires et associés.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Des sols et des eaux protégés	Organiser la formation, l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur les outils et techniques permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. visites/formations/conférences et fréquentation
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs pour une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT1) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX ANCRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

Cette partie est développée en p.9

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Cette partie est développée en p.9

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Cette partie est développée en p.9

6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU LOCAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT2) : MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET RECHERCHER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AT2) : METTRE EN VALEUR ET SOUTENIR LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU TRANSRÉGIONAL, TRANSFRONTALIER ET ENTRE PARCS NATURELS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

Officiellement reconnu comme « Association Environnementale », le Parc naturel bénéficie désormais d'un financement de 3.000 €/an pendant six ans. Par ailleurs, cette reconnaissance permettra également de déposer un Programme d'Actions Environnementales (PAE) auprès de la Région wallonne afin de faire financer ses actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement.

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT3) : FAVORISER, CONTRIBUER ET ORGANISER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE PAR LA SENSIBILISATION

7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître notre environnement et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. En 2025, le Parc naturel proposera différentes séances de formations et d'information, comme par exemple, des démonstrations de taille d'arbres fruitiers, en collaboration avec Diversifruit. Il apportera également son soutien aux partenaires qui organiseront certaines activités comme la Nuit des Chauves-souris, la Nuit de la Chouette, ... D'autre part, le Parc naturel prendra part à des manifestations (Fête du Tardin, Nuit de l'Obscurité, Week-end de l'Arbre, ...), activités, et autres festivités en fonction des demandes et des disponibilités. Enfin, le Parc naturel pourra participer au développement d'outils de sensibilisation à l'environnement liés aux thématiques développées, par exemple par la création de brochures. Afin de renforcer les partenariats avec ses structures membres et favoriser la découverte de la nature ordinaire, le Parc naturel pourra mettre à disposition et sous condition une partie de ses locaux. Cela permettra par exemple aux Guides-Nature d'organiser l'une ou l'autre présentation théorique avant de partir en balade guidée au départ des locaux du Parc naturel. La diffusion des activités organisées par ses associations membres sera poursuivie.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences au développement et à la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel	N. outils (co)développés/diffusés

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES PAR LA SENSIBILISATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAR L'INFORMATION

7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la qualité des paysages et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. 2025 verra l'aboutissement de la réalisation de la Charte paysagère avec la mise en place des premières actions du programme d'actions. A ce titre, il est important que les acteurs du territoire puissent s'approprier ce programme d'actions et devenir des acteurs de la préservation des paysages. Différents moyens de communication seront utilisés afin de s'assurer de la bonne information des citoyens quant à l'organisation de ces moments citoyens (Journal du Parc naturel, Facebook, site internet, bulletins communaux, ...). Le Parc naturel pourra également prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation des paysages et développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger les paysages	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages	N. outils (co)développés/diffusés

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O03 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA RURALITÉ PAR LA SENSIBILISATION

7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la ruralité et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. La sensibilisation qui sera effectuée dans cette section sera à destination du grand public. Celle liée aux agriculteurs est reprise dans la partie « Développement économique et Rural ». Concrètement, le Parc naturel réalisera l'une ou l'autre séance de formations, d'informations ou une conférence sur la ruralité, qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'un forum sur l'alimentation durable, d'une projection d'un film suivi d'un débat, d'une pièce de théâtre en lien avec l'agriculture ou tout autre activité de ce type. La sensibilisation à l'alimentation saine et au lien entre alimentation et agriculture pourront, par exemple, être mis en avant au travers d'animations lors des marchés fermiers, drive ou autres événements en lien avec l'agriculture et l'alimentation. Le Parc naturel prendra également part, dans la mesure du possible et selon les enjeux, à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité, comme par exemple le Forum des Simplicités, la Foire Paysanne, la Foire Agricole de Tournai (Tournai Agridays), ... Nous continuerons également à mettre à disposition des citoyens et associations partenaires la Recymobile, afin de promouvoir les producteurs locaux, l'alimentation saine et la ruralité. Il est également prévu de développer ou de participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité (outil pédagogique...). Le jeu éducatif créé en 2021 autour de la ruralité et de l'agriculture sera proposé en 2025 sur le stand du Parc naturel lors des événements et manifestations en lien avec l'agriculture. Ce jeu pourra également être utilisé lors d'animations dans les écoles. En 2024, un nouvel outil d'animation et de sensibilisation a vu le jour : il s'agit d'un four à pain mobile. En 2025, comme l'année précédente, ce four, installé dans une remorque permettra de poursuivre la sensibilisation des citoyens à l'agriculture, au développement des filières et à l'alimentation saine et durable, au travers de l'organisation d'ateliers culinaires (adultes, enfants, intergénérationnels...) pour, par exemple, apprendre à faire son pain avec de la farine locale. Ces ateliers pourront aussi être réalisés en ferme (lors de portes ouvertes, Journées Fermes Ouvertes, ...) et lors des stages « méli-mélo » chez les producteurs, lors d'animations dans les écoles, ...



En 2024, différentes animations sur l'alimentation durable ont été données dans les écoles dans le cadre du projet « Alim'Ath ». Bien que le projet Alim'Ath soit terminé, cette action a été pérennisée puisque les animations sur l'alimentation durable sont maintenant intégrées dans notre catalogue d'animations ! Notre objectif au travers de cette action est de sensibiliser à l'agriculture, la ruralité et l'alimentation durable, les générations futures afin d'en faire des citoyens responsables de demain. Outre le développement d'outils, le Parc naturel continuera la diffusion des outils pédagogiques « Prosensols » : dossiers pédagogiques « érosion », « matière organique » et « sol », les valisettes d'expériences sur le sol, et l'exposition « A la découverte du Sol ». A ce titre, toutes les écoles secondaires du Hainaut seront contactées afin de leur proposer gratuitement les dossiers pédagogiques.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger la ruralité	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité	N. outils (co)développés/diffusés

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

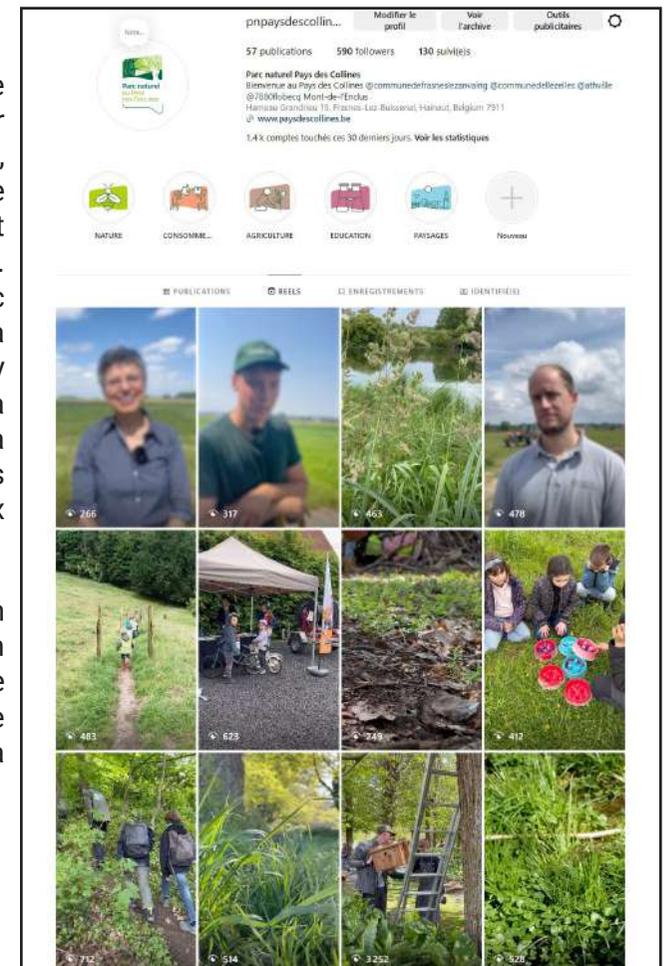
OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT3) : CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

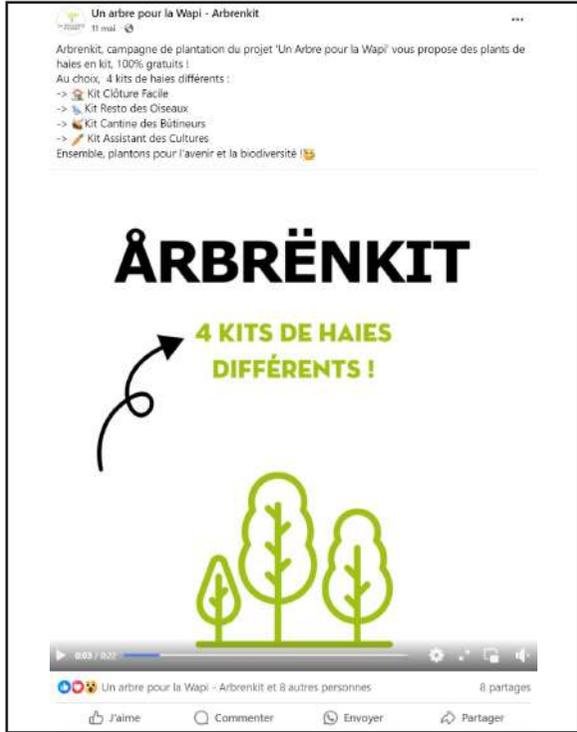
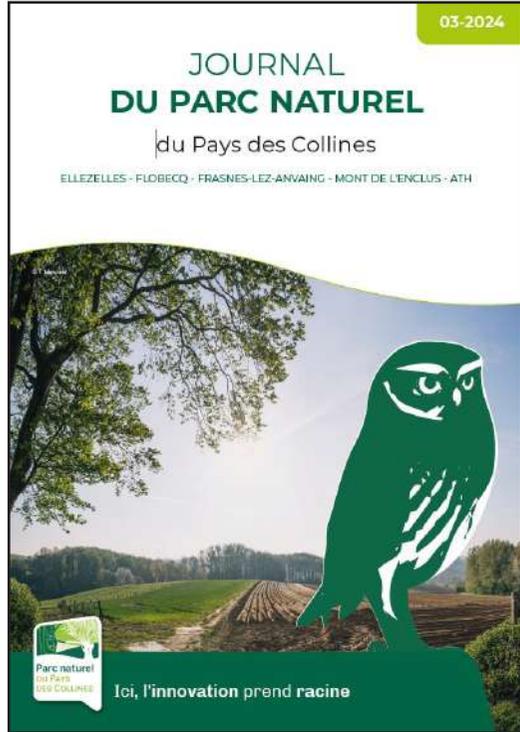
OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS2 – AT3) : OPTIMALISER, AMÉLIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION NOTAMMENT EN UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser

Au travers de sa communication, le Parc naturel vise à faire connaître ses différentes actions au service des pouvoirs publics, des associations et des citoyens. Outre cet aspect, il recherche surtout à renforcer le sentiment d'une appartenance commune des habitants à leur territoire : le Pays des Collines. En effet, territoire rural imprégné de caractère et d'authenticité, le Pays des Collines jouit d'une identité ancrée dans l'associatif, le folklore et les mentalités. En Wallonie picarde, rares sont les endroits possédant une identité propre partagée par les communes, ressentie par les habitants et vécue dans son folklore. Les outils de communication seront à nouveau utilisés de manière à faire rayonner les actions du Parc naturel sur son territoire et au-delà notamment grâce aux outils traditionnels et numériques. On citera notamment la parution de deux numéros du Journal du Parc naturel, la gestion du site web afin d'y délivrer des informations régulières et actualisées, la participation à de nombreux événements de la région avec notamment le stand événementiel, la distribution du pack citoyen contenant notamment la brochure du Parc naturel, la création de spots vidéos pour présenter le Parc naturel et ses projets, les partenariats avec les médias locaux et les communes du territoire et le développement des réseaux sociaux Facebook et Instagram.

La création de capsules vidéos sur le Parc naturel, ses projets et ses acteurs sera une action particulièrement développée en 2025, notamment avec l'accueil d'un.e stagiaire en communication qui viendra apporter un soutien logistique pour ce point. Début 2024, l'engagement d'une chargée de communication à mi-temps pour le projet Arbrenkit 3.0 a permis de faire rayonner le projet auprès de communes dans et hors Parc naturel. Le travail de communication spécifique au projet se poursuivra pour l'année 2025, dernière année du projet.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Communiquer pour mieux sensibiliser	Utiliser une communication traditionnelle	N. types et quantités de canaux d'information
	Communiquer par les réseaux sociaux et les outils numériques	N. types et quantités de canaux d'information

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS3 – AT3) : FORMER ET ÉDUCER LES CITOYENS D’AUJOURD’HUI ET DE DEMAIN AU RESPECT DE L’ENVIRONNEMENT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS3 – AT3) : DÉVELOPPER L’ÉCO-CITOYENNETÉ À L’ÉCOLE ET PENDANT LES TEMPS LIBRES

7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire

Actif dans le domaine de l’Education au Territoire depuis de nombreuses années, le Parc naturel poursuivra sa dynamique dont l’objectif est la sensibilisation des enfants par l’émerveillement, la découverte et la connaissance. Pour donner l’envie de protéger, il faut aimer et connaître. Le but est l’épanouissement de l’enfant par la nature et faire de lui un citoyen responsable conscient des enjeux de développement durable. Au point de vue pédagogique, l’objectif est d’utiliser au maximum les méthodes dites « actives ». Les enfants découvrent par eux-mêmes, les messages découlent de leurs propres déductions et sont donc mieux intégrés. Travailler avec les écoles est le meilleur moyen de toucher un maximum d’enfants et pas uniquement ceux dont les parents sensibilisés les inscrivent aux activités du Parc naturel. En 2025, le Parc naturel proposera toujours des animations ponctuelles aux écoles et poursuivra son travail d’accompagnement des écoles dans le développement et le suivi de projets à caractères pédagogique et environnemental. En 2025, nous poursuivrons la formation des enseignants et futurs enseignants, avec des sensibilisations à l’Ecole du Dehors au sein de plusieurs établissements : la HELHa de nouveau, mais aussi des professeurs du secondaire déjà en place en Wallonie picarde. Cela permettra de diffuser à nouveau cette méthode pédagogique, et de diffuser l’éducation à l’environnement auprès d’un public toujours plus large. Le projet Ecole du Dehors prenant de plus en plus d’ampleur, nous chercherons à accompagner un maximum d’écoles pour sa mise en place, en pérennisant au maximum les sorties. Le principe est de sortir de façon régulière avec la classe pour vivre des moments dehors, découvrir et recréer un lien avec la nature mais aussi de se servir de la richesse qui nous entoure pour construire d’autres apprentissages (langage, psychomotricité, mathématiques, français, lecture de paysage et orientation, ...). En fonction de ses possibilités, le Parc naturel répondra également aux éventuelles demandes de structures partenaires : Centre Protestant d’Amougies, Ferme du Harby, ADEPS et, plus récemment, Article 27 (public précarisé et déficient intellectuellement) et le Courtil. Le développement de jeux éducatifs se traduit par la création des animations pour toutes les actions citées ci-dessus. Les visites d’exposition ne sont quant à elles pas une priorité.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire	Réaliser les « Chouettes animations »	N. animations et fréquentation
	Accompagner les écoles dans le développement et le suivi de projets	N. projets/activités accompagnés et fréquentation
	Contribuer à la formation des enseignants	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Contribuer au développement de l'Ecole du Dehors	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Répondre aux demandes de structures partenaires	N. demandes et fréquentation
	Développer et concevoir des jeux éducatifs	N. jeux (co)développés/diffusés
	Organiser la visite guidée d'exposition pour les écoles	N. visites guidées et fréquentation

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

7.6 Développons des activités pendant les temps libres

Outre les activités pédagogiques réalisées pendant la période scolaire, le Parc naturel développe également ce type d'activités en dehors du temps scolaire afin de couvrir toute l'année civile. En 2025, les stages nature seront de nouveau organisés toute l'année pendant les vacances scolaires. Ils seront proposés aux vacances de Carnaval, de Pâques, d'été et de Toussaint. Les thématiques chercheront à se renouveler, tout en gardant les formules qui fonctionnent auprès du public-cible. Les classes d'âge couvertes seront les 4-6 ans (maternelle), les 6-12 ans (primaire) et les 12-18 ans (secondaire) avec des tarifs abordables pour la plupart des budgets familiaux. Un partenariat avec les CPAS des communes permet aussi aux familles avec des budgets plus limités de demander une participation au coût des stages, afin d'offrir l'accès à un plus grand nombre d'enfants. Ces stages auront lieu dans l'environnement proches des locaux du Parc naturel, mais aussi pour certains dans d'autres lieux (Bassins de Frasnes, chez certains producteurs, etc.). Les stages destinés aux 12-18 ans intègrent le programme Europarc « Junior Rangers », qui permet de faire rayonner l'image du Parc naturel à l'échelle européenne. L'idée est d'organiser un stage d'initiation des adolescents à la protection et la gestion de l'environnement, puis de les solliciter tout au long de l'année pour participer à des chantiers, en lien avec le pôle Patrimoine naturel. Idéalement, nous irons rencontrer deux autres programmes Junior Rangers basés aux Pays-Bas début juillet. Cela amènera les adolescents à se rendre compte des réalités environnementales dans d'autres structures à l'international, tout en leur permettant de travailler leurs langues. Le Parc naturel interviendra également, en fonction de ses disponibilités, comme prestataire dans différents stages organisés par d'autres structures.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Développons des activités pendant les temps libres	(Co) organiser des stages	N. stages (co) organisés et fréquentation
	Intervenir dans des stages organisés par d'autres structures	N. interventions et fréquentation
	Organiser des activités les mercredis après-midis	N. interventions et fréquentation



PLAN STRATÉGIQUE 2025

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

ATH - ELLEZELLES - FLOBECQ -
FRASNES-LEZ-ANVAING - MONT DE L'ENCLUS

